

DELIBERATION CA037-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment son article 11 ;
Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu le décret n°2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu le décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus covid-19;
Vu l'arrêté n° 2020-007 du 13 mars 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN ;
Vu l'arrêté n°2020-23 du 30 mars 2020 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;
Vu la délibération CA 020-2020 relative aux modalités d'organisation des réunions à distance ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 4 Mai 2020.

Objet de la délibération : Modification du D.U. "entreprendre et innover dans le tourisme" – UFR ESTHUA, Tourisme et Culture – vote

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Les modifications sont approuvées.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 19 voix pour, 1 voix contre et 7 abstentions (deux membres connectés n'ont pas voté).

*Pour le Président et par délégation,
Le directeur général des services*
Olivier HUISMAN

Signé par : Olivier Huisman
Date : 12/05/2020
Qualité : DGS - Signature électronique certifiée Certinomis AA et Agents -
1.2.250.1.86.2.3.8.10.1

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 12 Mai 2020

Entreprendre et innover dans le tourisme

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ
(possibilité)
- ATTESTATION UNIVERSITAIRE
(possibilité)
 - Création
 - Renouvellement
 - Modification
 - Suppression

Avis du Bureau FCS		En date du :
Avis du Conseil d'UFR	FAVORABLE	En date du : 05/12/2019
VOTE CFVU		En date du : 15 Avril 2020
VOTE CA		En date du : 7 Mai 2020

Reçu aux services centraux le

Identification

§ COMPOSANTE DE RATTACHEMENT :

UFR : UFR ESTHUA Tourisme-Culture

Contact : Sylvie Durand

Téléphone : [0244688106](tel:0244688106)

E-mail : sylvie.durand@univ-angers.fr

§ COMPOSANTE ASSOCIEE : AUCUNE

§ AUTRE UNIVERSITE CONCERNEE (DEMANDE DE CO-HABILITATION) ; AUCUNE

§ PARTENARIAT ET CO-ORGANISATION (EVENTUELLEMENT, EN LIEN AVEC UN CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT) : RFI ANGERS TOURISMLAB

§ ENSEIGNANTS RESPONSABLES (POUR CHAQUE UNIVERSITE POUR LES DIU) :

Le responsable pédagogique est impérativement un enseignant universitaire ou hospitalo-universitaire. Pour les DIU précisez s'il y a un coordinateur.

NOM et Fonction	Université de rattachement	Statut	Téléphone	E mail
DUCROQUET Aude	UA Esthua	MCF	0244688126	aude.ducroquet@univ-angers.fr

§ DATE D'OUVERTURE

Année Universitaire : 2018-2019

Début des cours : octobre 2018

§ CONTACTS ADMINISTRATIFS

Université	Chargé de développement (Nom, mail, tél)	Assistant Administratif (Nom, mail, tél)
UA ESTHUA	Aude Ducroquet aude.ducroquet@univ-angers.fr 0244688100	DURAND Sylvie, sylvie.durand@univ-angers.fr , 02 44 68 81 06

Contexte / Opportunité / Originalité

Dans le cadre du programme régional Recherche Formation et Innovation en Tourisme, Angers TourismLab. souhaite développer et valoriser l'entrepreneuriat étudiant et l'innovation touristique. En intégrant le réseau national des incubateurs en tourisme, France Tourisme Lab, ATL défend un positionnement de formation, d'incubation et d'expérimentation pour les étudiants, startups et même des managers qui souhaitent développer leur entreprise et leurs projets en innovation touristique. Un appel à projets va être lancé afin de sélectionner des porteurs de projets qui souhaiteraient bénéficier d'un accompagnement via l'incubation ou d'un cursus pédagogique afin d'affiner leurs connaissances managériales et sectorielles. Enfin, beaucoup de créateurs de start up en tourisme n'ont aucune formation en tourisme. Ce diplôme universitaire est là pour leur fournir (présentation en annexe 1). De même, des salariés ou des managers souhaitent développer leur potentiel d'innovation, la formation pourra les aider.

L'UFR ESTHUA Tourisme et Culture fort de sa compétence en tourisme souhaite inciter ses étudiants à la création d'entreprise. Dans le cadre des masters, une spécialisation « création d'entreprise » a été ouverte sur les deux années (M1 et M2) prévoyant 96h d'enseignements sur ce domaine. Pour permettre aux étudiants, porteurs de projets, d'aller plus loin dans le développement de leur entreprise, d'autres modules leur seront proposés. L'accès à ses modules sera ouvert à tout étudiant (UA et Hors UA) souhaitant se familiariser avec la création d'entreprise ou de se former en fonction de leur besoin pour monter leur propre entreprise, mais également aux entrepreneurs (non-étudiants) souhaitant bénéficier de formation en tourisme, communication, numérique... Pour justifier de ces formations, les apprenants pourront (en fonction du nombre de modules suivis et validés) prétendre à un diplôme d'université ou une certification d'université. Il est à noter que cette formation a été élaborée en collaboration avec Pépite et l'UA Factory et que ce partenariat se matérialisera de différentes manières (présenté ci-après) en respectant les missions de chacun.

Eléments de suivi si Renouvellement/Modification

§ STATISTIQUES

	2018/2019		2019/2020		2021/2022	
	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés	Inscrits	Diplômés
Formation Continue	6 (dont 4 sur DU et 2 au module NON DIPLOMANT)	3 (DU)	6 (dont 2 sur DU et 4 au module)	inconnu à ce jour		
Formation Initiale	2 (DU)	1 (DU)	5 (DU)	inconnu à ce jour		

	<u>Premier passage</u>	<u>Modification 1</u>	<u>Modification 2</u>
Date de passage du CFVU	<u>26 mars 2018</u>	<u>24 septembre 2018 (CU)</u>	
Date de passage au CA	<u>03/04/2018</u>	Non requis	

Modalités d'accès au diplôme

<p><u>Type de formation</u></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Formation Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation Continue</p>
<p><u>Code NAF</u></p>
<p><u>Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...)</u> Le diplôme universitaire s'adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des étudiants ayant un projet en création d'entreprise en formation initiale - à des salariés, demandeurs d'emplois et créateurs d'entreprise touristique en formation continue désireux de créer leur entreprise ou de développer leur entreprise naissante - à des salariés, managers, demandeurs d'emplois et créateurs d'entreprise en FC désireux de se former aux outils de l'innovation et de l'intrapreneuriat
<p><u>Pré requis nécessaire</u></p> <p><u>Niveau d'entrée au diplôme (les stagiaires en modulaire non concernés)</u> IV (Bac) <input type="checkbox"/> III (Bac +2) <input type="checkbox"/> II (Bac+3) <input checked="" type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input type="checkbox"/></p> <p><u>Niveau de sortie au diplôme (FC Santé non concernée)</u> IV (Bac) <input type="checkbox"/> III (Bac +2) <input type="checkbox"/> II (Bac+3) <input type="checkbox"/> I (Bac+4 ou 5) <input type="checkbox"/> Hors niveau <input checked="" type="checkbox"/></p> <p><u>Cycle du diplôme</u> 1^{er} cycle (Licence) <input type="checkbox"/> 2^{ème} cycle (Master) <input checked="" type="checkbox"/> 3^{ème} cycle (Doctorat) <input type="checkbox"/></p>

Conditions d'admission

<p><u>Capacité d'accueil (effectif maximum) : 25</u></p>
<p><u>Seuil d'ouverture (effectif minimum) : 3</u></p>

Procédure de recrutement

Le jury de recrutement se compose des intervenants de la formation et est présidé par le responsable universitaire de la formation ou par un universitaire désigné. L'admission est prononcée sur dossier, sur un projet de création d'entreprise et un entretien individuel.

Composition de la commission de recrutement :

NOM et Fonction au sein de la commission	Université de rattachement	Statut	E-mail
DUCROQUET Aude	UA –Esthua	MCF	Aude.ducroquet@univ-angers.fr
DUHAMEL Philippe	UA- Esthua	PR	Philippe.duhamel@univ-angers.fr
BARREAU Claire	UA factory	Chargée d'entrepreneuriat	Claire.barreau@univ-angers.fr
PRINTEMPS Laure	ATL	Chargée de développement	Laure.printemps@univ-angers.fr
MARTIN David	UA- Esthua	PAST	david.martin@univ-angers.fr
PLUNIAN Antoine*	UBL	Pépité chargé de mission	antoine.plunian@u-bretagne Loire.fr

*** en tant que membres du comité d'engagement Pépité qui délivre le statut SNEE**

Le candidat effectuera sa candidature en ligne sur le site de l'UA et joindra par téléchargement les pièces complémentaires à son dossier : copie du diplôme, lettre de motivation, CV...

Les candidatures seront transmises aux membres de la commission de recrutement pour analyse de la demande. Les candidats seront ensuite informés de la décision de la commission par le service FC.

Conditions de Validation d'acquis (VAPP informelle) :

Des dispenses pourront être accordées pour les candidats qui bénéficient d'une expérience en lien avec les modules du diplôme. La VAPP n'est plus autorisée sur les DU car ils ne sont pas des diplômes d'état. Les dispenses seront étudiées et validées durant les commissions de recrutement.

Dispenses de cours (vapp informelle)

Les dispenses de cours seront demandées par le candidat et validées lors de la commission de recrutement après étude de la candidature en lien avec le parcours et le projet professionnel du candidat.

- **Dispenses de cours possible pour cette formation**

OUI

NON

Le (les) module (s) dispensé (s) sera (seront) validé (s) pour le DU mais aucune note ne sera attribuée. La note moyenne du DU sera la moyenne des notes des modules sans dispense.

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme

- Maîtriser les enjeux du secteur du tourisme
- Développer des compétences utiles à la création d'activités dans le domaine touristique
- Développer des compétences utiles au développement de projets innovants au sein des entreprises et des collectivités du domaine touristique
- Permettre aux étudiants d'être créatifs, innovants en vue de création de startups dans le domaine du tourisme

Compétences visées par l'obtention du diplôme

Expertise métiers dans le tourisme

- Compétences managériales
- Créativité, innovation et intrapreneuriat
- Compétences en communication et de gestion

Métiers/Profils concernés par la formation

- Créateur ou repreneur d'entreprises touristiques
- Manager et salarié dans le secteur du tourisme public/privé
- chargé de mission dans le secteur touristique

Organisation de la formation

Durée totale de la formation :

DU : 7 blocs de 16h soit 112h

CU : 3 blocs de 16h soit 48h

Bloc : 16h par bloc choisi

Calendrier Universitaire :

- Annuel : sur 1 année universitaire Pluriannuel : sur 2 années universitaires
 Autre : précisez (octobre à mars)

Calendrier de la formation (début, fin, nombre de sessions...): d'octobre à mars

PROGRAMME DETAILLE

En fonction des publics, le programme est personnalisé et personnalisable. 11 blocs de 16h seront proposés :

B1 : Initiation au Tourisme (16h) **COURS SPECIFIQUE DU**

→ Présentation du secteur du tourisme (MOOC 16h)

B2 : Tourisme approfondi (16h) **COURS SPECIFIQUE DU**

→ Enjeux du tourisme de demain (16h)

B3 : Création d'entreprise (**MUTUALISE** avec cours avec les M2 spécialisation création d'entreprise) (16h)

→ business plan financier (8h) et business model (8h)

B4 : Création approfondie (**MUTUALISE** avec cours avec les M2 spécialisation création d'entreprise) (16h)

→ Financement (8h) et Statut juridique (8h)

B5 : Etude du marché (**MUTUALISE** avec cours avec les M1 spécialisation création d'entreprise) (16h)

→ Étude de marché, concurrence/ benchmarking (12h) et Pitch (4h)

B6 : Communication ou commercialisation **COURS SPECIFIQUE DU** (16h)

→ Négociation (16h) OU Plan de communication (16h)

B7 : Communication numérique (**MUTUALISE** avec cours avec les M1/M2 spécialisation outils numériques ou marketing digital) (16h)

→ Site web (16h) OU PAO (16h) OU Réseaux sociaux (16h) OU Storytelling (16h)

B8 : Innovation (**MUTUALISE** avec cours avec les M1 spécialisation innover pour réussir)

→ Stratégie d'innovation et de développement (16h)

B9 : Créativité (**MUTUALISE** avec cours avec les M1 spécialisation création d'entreprise)

→ Séminaire immersif (16h)

B10 : pensée design (**MUTUALISE** avec cours avec les M2 spécialisation innover pour réussir) (16h)

→ Comprendre les besoins des utilisateurs, les 5 étapes de la pensée design, empathie

B11 marketing expérientiel (**MUTUALISE** avec cours avec les M2 spécialisation innover pour réussir) (16h)

→ Expérience de visite, expérience de l'utilisateur

B12 : scénographie (**MUTUALISE** avec cours avec les M2 spécialisation innover pour réussir) (16h)

→ Mise en scène d'un lieu, scénarisation de l'espace

B13 : intrapreneuriat (16h) **COURS SPECIFIQUE DU**

→ Engagement, intelligences collective et économique

B14 : Information (**MUTUALISE** avec cours L3 HRE, L3 tourisme) (16h)

→ Veille, traitements d'informations, systèmes d'informations

Des conférences et rencontres avec des chefs d'entreprises ou organismes complètent le dispositif (16h) : Non obligatoire

Du coaching peut également être proposé avec un entrepreneur (parrainage), une banque, un institutionnel ou un enseignant (encadrant) (16h maximum) : Non obligatoire

Possibilité de réaliser un stage

MODELISATION APOGEE

MODULE	Contenu du module	Nature (DEVE)	modalités pédagogiques		Nbre d'heures maquette				Participe aux Charges	Mutualisé	Mutualisé Avec	Co animé	Coef.	Session 1	Session 2
					CM	TD	TP	Total						O / N	
					MATI BLOC MODU	E-learning	Présentiel	Total Nombre d'Heures		Total Nombre d'Heures				Total Nombre d'Heures	H/etud
B1 : Initiation au Tourisme		BLOC											1		
	présentation du secteur du tourisme (MOOC)	MAT	X		16			16	O	N	Cours spécifique DU	Philippe Violier, Philippe Duhamel et Héléne Pébarthe-désiré			
B2 : Tourisme approfondi		BLOC											1		
	enjeux du tourisme de demain	MAT		X	16			16	O	N	Cours spécifique DU	Philippe Violier,			
B3 : Création d'entreprise		BLOC											1		
	business plan financier et stratégique (groupe 2)	MAT		X	16			16	N	O	MUTUALISE M2 spé 9 Création d'entreprise	D. Raimbaud (8hCM) et PierreHenry Leveau (8hCM)			
B4 : Création approfondie		BLOC											1		
	financement	MAT		X	8			8	N	O	mutualisé M2 spé 9 Création d'entreprise, cours gestion de la première année	Yohann Cadeau, David Martin			
	Statut juridique	MAT		X	8			8	N	O	mutualisé M2 spé 9 Création d'entreprise cours gestion de la première année	tYohann Cadeau, David Martin			
B5 : Etude du marché		BLOC											1		
	étude de marché, concurrence/ benchmarking,			X	12			12	N	O	MUTUALISE spécialisation création d'entreprise 1ère année	Arthur Ténot gérant de Tierra Latina en janvier – février			

Un examen final composé de 1 oral et un dossier à remettre reprendra les compétences acquises dans les modules suivis. Le jury définira une note de soutenance (examen final) et une note par bloc. Apogée générera la moyenne du DU Pas de note éliminatoire.

Si dispense le (les) module (s) dispensé (s) sera (seront) validé (s) pour le DU mais aucune note ne sera attribuée. La note moyenne du DU sera la moyenne des notes des modules sans dispense.

session 2 : Possibilité d'une seconde session de rattrapage : présentation du business plan stratégique et financier sur avis du jury avant fin octobre N+1

	Pitch			X	4			4	N	N	Cours spécifique DU (Bénévolat)	UA factory	
B6 : Communication et commercialisation		BLOC											1
	négociation,	MAT		X	16			16	O	N	Cours spécifique DU	Sylvain Maussion	
ou	plan de communication	MAT		x	16			16	O	N	Cours spécifique DU	Elizabeth piquet	
B7: Communication numérique		BLOC											1
	site web	MAT		X	16			16	N	O	spécialisation 9 tourisme et marketing digital	Olivier Hu (en janv fév),	
ou	réseaux sociaux	MAT		X	16			16	N	O	spécialisation 9 tourisme et marketing digital	Sébastien Gonzales (nov déc)	
ou	Traitement de l'image et storytelling	MAT		X	16			16	N	O	MUTUALISE M1 spécialisation 10 en parallèle avec la spécialisation 10 (outil de communication numérique)		
ou	PAO (infographie)	MAT		X	16			16	N	O	en parallèle avec la spécialisation 10 (outil de communication numérique) MUTUALISE M1 spécialisation 10 code: R4US207D		
B8: Innovation		BLOC											1
	stratégie d'innovation et de développement,	MAT		X	16			16	N	O	cours avec les M1 spécialisation 21 innover pour réussir	Aude Ducroquet en janvier – février	
B9 : Créativité		BLOC											1
	séminaire immersif	MAT		X	16			16	N	O	En parallèle avec les M1 spécialisation création d'entreprise ou innover pour réussir(meme cours)	David Martin en janvier – février	
B10 : pensée design		BLOC											1

	comprendre les besoins des utilisateurs, les 5 étapes de la pensée design, empathie	MAT		x	16		16	N	O	mutualise avec les M2 specialisation 21 innover pour reussir (spécialisation)	Henri Samier	
B11 marketing expérimentiel		BLOC										1
	expérience de visite, expérience de l'utilisateur	MAT		x	16		16	N	O	mutualise avec les M2 specialisation 21 innover pour reussir	David Martin	
B12 : scénographie		BLOC										1
	mise en scène d'un lieu, scénarisation de l'espace	MAT		x	16		16	N	O	mutualise avec les M2 spécialisation 21 innover pour reussir	Philippe Leducet, M boileau	
B13 : intrapreneuriat		BLOC										1
	engagement, intelligence collective et économique	MAT		x	16		16	O	N	Cours spécifique DU	Aude Ducroquet et un professionnel	
B14 : Information		BLOC										1
	veille, traitements d'informations, systèmes d'informations, big data	MAT		X	16		16	N	O	MUTUALISE cours de L3HRE ou L3 Tourisme avec aude ducroquet: Ccode: R3MU54A	Aude Ducroquet	
projet final (obligatoire pour DU)								N	N			1
conférences (non évalué)		MAT		x	10		10	N	O	mutualisé conférence esthvia (cours INPI, Colluqye patrimoine et numérique+1 autre)	INPI,	
coaching (non évalué)		MAT			5hgroupe et 10h indiv		16 MAXIMUM	O	N			

non évalué

VALIDATION

§ OBTENTION DU DIPLOME D'UNIVERSITE :

La validation du diplôme d'université portera sur l'évaluation de 7 blocs

Cas des étudiants :

Les étudiants de l'Esthva inscrits en spécialisation création d'entreprise seront dispensés des blocs B1, B3, B4, B5 et B9 validés dans le cadre de leur spécialisation. Si ces étudiants veulent valider le DU ils devront choisir 2 blocs supplémentaires au choix

Les étudiants de l'Esthva inscrits en LP MACAT en parcours créer et reprendre un restaurant pourront s'inscrire en DU, une dispense leur sera accordée pour les blocs B1, B3, B4, B6 et B8 validés dans le cadre de leur diplôme. Si ces étudiants veulent valider le DU ils devront choisir 2 blocs supplémentaires au choix sachant qu'ils pourront valider le bloc B12 en suivant le cours de scénographie culinaire proposé dans la LP MACAT en parcours B (UE4)

Les étudiants de l'UA inscrits en master ou hors UA (niveau master), disposant d'un projet de création d'entreprise en tourisme (sous réserve d'acceptation), pourront s'inscrire au DU en choisissant au minimum 7 blocs (dont obligatoirement les blocs B1, B3 et B4).

Les étudiants inscrits en DU d'obtenir le SNEE (statut national d'étudiant entrepreneur), auront la possibilité de suivre les ateliers proposés par « Pépite », de suivre le programme JEDI Millenium de l'UA factory (désir d'entreprendre, développement personnel, motivation, désirabilité), de bénéficier des ressources de l'UA Factory et d'intégrer un incubateur dans le réseau régional des technopôles (sous réserve d'acceptation des dossiers).

Cas des stagiaires de formation continue :

Les entrepreneurs (hors étudiants) pourront s'inscrire au DU (en FC) et choisiront au minimum 7 blocs au choix (dont obligatoirement les blocs B1, B3 et B4).

Les salariés et managers d'entreprises ou de collectivités pourront s'inscrire au DU (en FC) et choisiront au minimum 7 blocs au choix dont obligatoirement 3 blocs parmi les blocs B8, B9, B10, B11 et B12.

§ OBTENTION DU CERTIFICAT D'UNIVERSITE

Les étudiants et les stagiaires de formation continue pourront valider un Certificat D'université en satisfaisant aux évaluations des blocs B1, B2 et B3.

Les étudiants et les stagiaires de formation continue pourront valider un Certificat D'université en satisfaisant aux évaluations des blocs B8, B9 et B10.

§ OBTENTION D'UN MODULE

Les étudiants et stagiaires de la formation continue peuvent suivre un ou plusieurs blocs sans être évalués. Ils bénéficieront d'une attestation de formation sous réserve d'émargement aux cours.

Les étudiants de l'UA inscrits en master pourront suivre (sous réserve d'acceptation) librement les blocs B3 et B4 dans le cadre d'une offre de formation en entrepreneuriat et en innovation

(cadre MESR). Ils bénéficieront d'une attestation de formation sous réserve d'émargement aux cours.

Les étudiants de l'UA inscrits en master, le personnel de l'UA (dans la limite des places disponibles) pourront suivre librement le module B13.

Les étudiants inscrits en DU étudiant entrepreneur (adossé SNEE-Pépité) bénéficieront d'un accès gratuit à un bloc de leur choix et pourront accéder aux autres blocs en modulaire (selon le tarif en vigueur). Ils bénéficieront alors d'une attestation de formation sous réserve d'émargement aux cours.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE et SCENARIO PEDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique sera composée d'enseignants chercheurs, de professionnels dont des créateurs d'entreprise. Le conseil pédagogique aura pour mission de parfaire les axes pédagogiques afin de permettre aux apprenants de pouvoir s'insérer comme entrepreneur innovant dans le secteur touristique.

B1 : MOOC (Philippe Violier, Philippe Duhamel et Hélène Pébarthe-désiré) en autonomie

B2 : Philippe Violier

B3 : réalisation du business plan des créateurs avec l'aide de Dominique Raimbault (stratégie) et Pierre Henry Leveau (financier)

B4 : Yohann Cadeau, David Martin

B5 : en parallèle avec la spécialisation création d'entreprise 1^{ère} année (cours assuré par Arthur Thénot gérant de Tierra Latina) en janvier –février

B6 : négociation avec Sylvain Maussion ou plan de communication (Elizabeth Piquet)

B7 : le cours sur les PAO sera en parallèle avec la spécialisation 10 (outil de communication numérique) et les cours de création d'un site web et des réseaux sociaux (possibilité d'ajouter le cours visibilité sur internet) avec la spécialisation 9 tourisme et marketing digital (Olivier Hu (en janv fév), Sébastien Gonzales (nov déc)...),

B8 : cours en parallèle avec la spécialisation 21 innover pour réussir cours assurés par Aude Ducroquet (janv-fév)

B9 : cours en parallèle avec les M1 spécialisation création d'entreprise assuré par David Martin sous forme immersive (janv-fév)

B10 : cours assurés en parallèle avec la spécialisation 21, cours assuré par Henri Samier

B11 : cours assurés en parallèle avec la spécialisation 21, cours assuré par David Martin

B12 : cours assurés en parallèle avec la spécialisation 21, cours assuré par Philippe Leduc

B13 : cours spécifiques assurés par Aude Ducroquet et un professionnel

B14 : cours en parallèle L3 HRE ou L3 tourisme, Aude Ducroquet

MODALITES DE CONTRÔLE DES COMPETENCES et DE VALIDATION

§ CONTROLE DES COMPETENCES (DESCRIPTION)

Nature de l'épreuve et module(s) concerné(s)	Coef	Critères d'évaluation (Oral, Ecrit, rapport,...)	Modalités de validation (Contrôle continu CC Contrôle terminal CT)
Les étudiants seront évalués sur un business plan stratégique et financier relatif à leur projet de création (en fonction des modules suivis)	1	- Présentation orale sous forme de pitch devant deux personnes du corps professoral ou professionnel	CT Chaque bloc choisi sera évalué par le projet final et fera l'objet d'une note.

§ CONDITIONS DE VALIDATION (DE DELIVRANCE DU DIPLOME)

Le DU sera obtenu si la moyenne des notes des 7 blocs identifiés et du projet final est supérieure à 10. Une session de rattrapage sera proposée

Le DU pourra être mené exceptionnellement sur 2 années universitaires, l'apprenant pourra donc valider une partie des blocs lors de la première année et le reste lors de la seconde année. Dans ce cas la commission de recrutement devra impérativement dès la première inscription du candidat définir les blocs à valider en première année et les blocs à valider en seconde année.

Le CU sera obtenu si la moyenne des notes des 3 blocs est supérieure à 10. Une session de rattrapage sera proposée

Le CU pourra être mené exceptionnellement sur 2 années universitaires, l'apprenant pourra donc valider une partie des blocs lors de la première année et le reste lors de la seconde année. Dans ce cas la commission de recrutement devra impérativement dès la première inscription du candidat définir les blocs à valider en première année et les blocs à valider en seconde année.

Assiduité à l'enseignement : l'assiduité est obligatoire. Elle conditionne l'autorisation à passer les examens.

§ COMPOSITION DU JURY DE DELIBERATION :

NOM Fonction au sein de cette commission	Université de rattachement	Statut	E mail
Ducroquet Aude	UA	MCF	Aude.ducroquet@univ-angers.fr
Duhamel Philippe (président du jury)	UA	PR	Philippe.duhamel@univ-angers.fr
David Martin	UA	PAST	David.martin@univ-angers.fr
Dominique Raimbault		professionnel	domraimb@club.fr

§ SECONDE SESSION ET REDOUBLEMENT

Possibilité d'une seconde présentation du business plan stratégique et financier sur avis du jury avant fin octobre N+1

Inscription au RNCP / Répertoire spécifique

RNCP :	Oui <input type="checkbox"/>	Non X	En cours <input type="checkbox"/>
Répertoire spécifique :	Oui <input type="checkbox"/>	Non X	En cours <input type="checkbox"/>

Tarif

Tarif de la formation (Hors Droits universitaires)

Formation initiale :

Pour le DU (minimum 7 blocs) : 150 € (inscription secondaire avec inscription principale à l'université)

Pour le CU : 150 € (inscription secondaire avec inscription principale à l'université)

Pour les modules : 50€ par module

Les étudiants inscrits à l'Université d'Angers ou sur statut SNEE bénéficient de tarifs spéciaux explicités en page 5.

Si le DU ou le CU s'effectuent sur 2 années, une seule inscription sera obligatoire (sous réserve de validation par le responsable de formation)

Pour les Apprenants inscrits en master à l'ESTHUA : 150€ (inscription secondaire avec inscription principale à l'université)

Formation continue :

Pour le DU (minimum 7 blocs) :

Financement individuel : 2000 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 3000 €

Pour le CU

Financement individuel : 1200 €

Financement par un organisme tiers (Plan de formation, CIF...) : 1200 €

Pour les Apprenants inscrits en master à l'ESTHUA : 150€ (inscription secondaire avec inscription principale à l'université)



Pour les modules : 400 € (Pas de Droits Universitaires) par module

*conditions particulières pour les jeunes diplômés

En cas de dispenses de cours **et** d'examen sur un bloc, le tarif sera recalculé au prorata des heures réellement effectuées.

En cas de dispenses de cours mais examens obligatoires, le tarif du DU reste le tarif de base.

BUDGET PRÉVISIONNEL

 université angers		 UFR ESTHUA TOURISME ET CULTURE UNIVERSITÉ D'ANGERS			
DU Entreprendre et innover dans le tourisme					
		Niveau	L & LP	M	Validité
			1	0	1
RECETTES					11 200,00 €
		nb. stagiaires	Tarif *	Total	
	Financement org. tiers	1	3 000,00 €	3 000,00 €	
	financement individuels, demandeurs d'emploi financés	1	2 000 €	2 000,00 €	
	demandeur d'emplois non financés				
	CU	0	1 200 €	- €	
	inscription par modules	14	400 €	5 600,00 €	
	formation initiale	4	150,00 €	600,00 €	
	Total :	16		11 200,00 €	
	total hors modules	2			
		Total droits universitaires en sus		1 020,00 €	
DÉPENSES (personnel+fonctionnement+ logistique)					10 345,62 €
>> Poste personnel enseignants					
Responsabilité coordination pédagogique		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	7		10,5	456,54 €
642	Autres intervenants: heures vacation			0	- €
	Sous-total	7	0	10,5	456,54 €
Enseignement		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	48		72	3 130,56 €
642	Autre intervenant (heures vacation)	32		48	2 845,92 €
	Sous-total	80	0	120	5 976,48 €
conférences		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD	
642	Enseignants titulaires (heures complémentaires)			0	
	Autre intervenant (heures vacation)			0	
	Sous-total	0	0	168	0,00 €
Coaching		nb. heures CM	nb. heures TD	nb. heures éq. TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)			0	0,00 €
642	banque (heures vacation)			0	0,00 €
	Sous-total	0	0	0	0,00 €
Suivi des stages		nb. étudiants	nb. heures TD	nb. heures éq. TD	
641	Enseignants titulaires (heures complémentaires)	0	0	0	0,00 €
642	Autre intervenant (heures vacation)			0	0,00 €
	Sous-total	0	0	0	0,00 €
Prestation de service		nb. jours	tarif journalier		
	Intervenant	0,0	1500		- €
cout surveillance examen		nbre examen	nbre d'heure td/examen	nb. heures éq. TD	
	Enseignants titulaires (heures complémentaires)			0	- €
	Autre intervenant (heures vacation)			0	- €
	Sous-total	0	0	0	- €
Total poste personnel :				131	6 433,02 €
>> Fonctionnement					
	Achat, fourniture et matériaux + frais structure)				
606	Logistique : frais scolarité et gestion administrative de la formation		0,00 €		2 412,60 €
	Reproduction, numérisation et diffusion des documents pédagogiques – plateforme numérique		0,00 €		
618	Publicité / Communication (plaquette, diffusion, communication)		1 500,00 €		
624	frais remise de diplôme		0,00 €		
	Déplacement, missions, réception				
625	frais de déplacement pour les cours		0,00 €		
626	Frais postaux		0,00 €		
	frais transport visites en entreprises		0,00 €		
628	Divers				
	Total fonctionnement :		3 912,60 €		
bilan financier				854,38 €	
Contribution FC		Contribution FC		20%	2 240,00 €
Droits de base universitaires vers DFC		Droits de base universitaires vers DFC		2	170,00 €
DIFFÉRENTIEL pour la Composante		DIFFÉRENTIEL pour la Composante			340,00 €
					- 1 385,62 €

Marketing/Communication/Commercialisation

La spécialisation sera indiquée aux étudiants de l'ESTHUA lors de leur inscription ainsi que la possibilité d'inscription au DU

Une plaquette sera réalisée et présentée lors des salons étudiants, des journées portes ouvertes.

Un appel à projets sera lancé par Angers Tourism Lab en partenariat avec Angers Technopole. Les porteurs de projet sélectionnés auront la possibilité de s'inscrire au DU

La communication devra être faite auprès des fédérations du tourisme, des structures et collectivités touristiques et des incubateurs de projets touristiques.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION PAR LES STAGIAIRES

Le lien web de cette fiche sera adressé au terme de la formation à l'ensemble des stagiaires.

Formation : _____

Complète

Modulaire

Nom :

Une seule réponse possible.

- - : Très insatisfait

- : Plutôt insatisfait

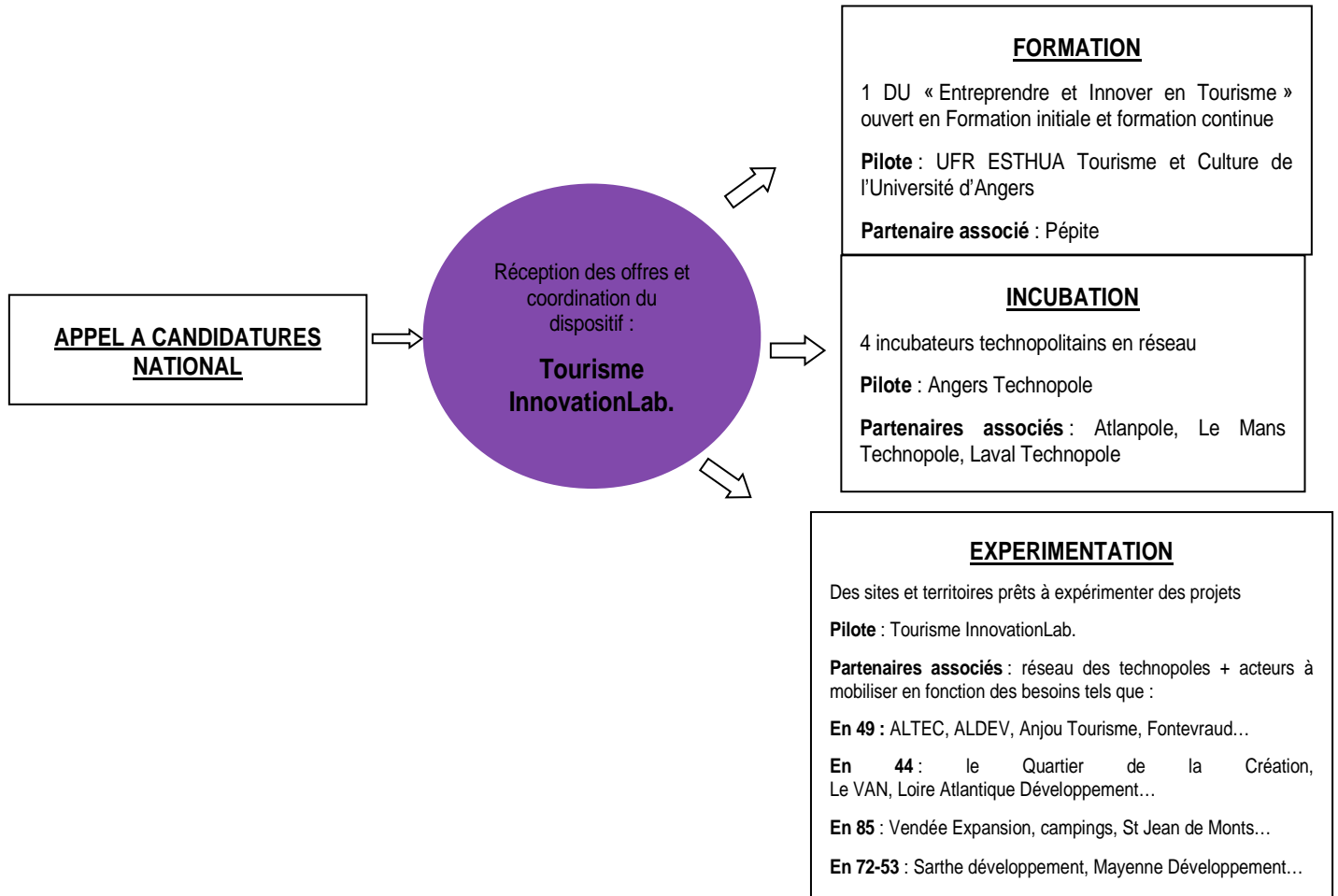
+ : Plutôt satisfait

++ : Très satisfait

ASPECT ORGANISATIONNEL	- -	-	+	++
Suivi administratif				
Accueil et informations				
Environnement de la formation (locaux, matériel à disposition...)				
Durée de la formation				
Calendrier (rythme) de la formation				
ASPECTS PEDAGOGIQUES	- -	-	+	++
Atteinte des objectifs annoncés				
Apports (démarche, méthodologie...)				
Outils et supports pédagogiques				
Animation pédagogique				
Echanges avec les enseignants / intervenants				
Dynamique de groupe et interaction entre les participants				
Transférabilité des compétences acquises dans				
APPRECIATION GLOBALE DE LA FORMATION	- -	-	+	++
AVEZ-VOUS DES REMARQUES OU DES SOUHAITS À FORMULER SUITE A CETTE FORMATION ? <i>(Points forts, points faibles, attentes concernant les enseignements, améliorations, suggestions ...).</i>				

ANNEXE 1 :

Schéma 1 : Des partenaires impliqués dans le dispositif d'accompagnement



DETAILS DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

Les porteurs de projets sélectionnés par l'appel à candidature bénéficieront d'un parcours d'accompagnement associant de la formation, de l'incubation et de l'expérimentation.

Chaque projet sera accompagné par un chargé de mission dans son parcours sur-mesure et pourra bénéficier d'une dotation financière moyenne par projet de 10 000€ TTC avec un maximum de 15 000€ TTC destinée à soutenir le développement du projet innovant.

Un diagnostic individualisé dès l'entrée dans le dispositif permettra de construire le parcours d'accompagnement pour répondre aux besoins de chaque porteur de projet et structurer les étapes de formation, incubation et expérimentation.

- **Un accompagnement sur les spécificités du tourisme** avec de la formation via un Diplôme Universitaire « Entreprendre et Innover en Tourisme » (DU) à l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture à Angers ouvert à la formation initiale et continue construit autour de modules parmi lesquels le tourisme, le numérique, la communication, l'innovation, la recherche et la création d'entreprise. Chaque module peut être suivi séparément en fonction du besoin en formation des inscrits en formation.

La connaissance du secteur du tourisme est indispensable pour appréhender les marchés. Cette formation fournira des connaissances sectorielles pour permettre d'avoir une meilleure connaissance des acteurs, des rôles et du fonctionnement des marchés du tourisme.

- **Un accompagnement sur les aspects techniques** de la création d'entreprises :

Un dispositif d'**incubation** des projets réalisé dans l'une des technopoles de la Région des Pays de la Loire en fonction du projet (Angers, Nantes, LeMans, Laval) : les projets sélectionnés disposeront d'un accompagnement humain et technique pour construire une proposition de valeur via la réalisation de prestations externes pour valider un concept, construire une offre, une application, un service... Un coaching sera proposé sur l'ensemble des thématiques : financière, économique, commerciale, communication et relation presse.

Des ateliers thématiques organisés avec les professionnels du tourisme seront également organisés sur des problématiques précises.

- **Un accompagnement sur les aspects opérationnels d'expérimentation** :

La validation de l'innovation pourra passer par une phase de test et d'expérimentations auprès des clientèles. L'expérimentation permet aux sélectionnés d'affiner le concept, de réaliser des phases de tests, à grande échelle en profitant des infrastructures des collectivités, entreprises et sites touristiques partenaires et impliqués dans la réalisation de l'expérimentation. Le porteur de projet sera accompagné dans sa recherche de partenaires régionaux prêts à tester des innovations, dans l'élaboration des protocoles d'expérimentation ainsi que dans le financement de prestations externes (voir offre de financement).

- **Un soutien financier** :

Les porteurs de projets intégrant le dispositif d'accompagnement bénéficieront d'un soutien financier afin de couvrir les frais d'incubation et d'expérimentation définis dans le parcours individualisé d'accompagnement dans la limite de 15 000 TTC. A titre d'exemple, sont éligibles les frais suivants : la location d'un espace de co-working dans un espace situé en région Pays de la Loire, les frais liés à l'embauche d'un stagiaire, les frais de prestations externes d'études de marché, de réalisation de prototype, d'utilisation de panels clients... La rémunération du porteur de projet ne peut être retenue dans ces frais. En complément de l'aide apporté par le dispositif, les projets pourront bénéficier d'autres aides financières régionales type CTI, PTI, Bourse French Tech, aide BPI...

- **Un accompagnement dans la visibilité du projet** : Les projets seront valorisés et promus dans le cadre des actions événementielles portées par les partenaires du projet.

ENJEU DU DISPOSITIF

Une visibilité à l'échelle nationale

Via un appel à candidatures national, le Dispositif d'Accompagnement à la Création d'Entreprise Innovante en Tourisme a pour objectif d'attirer des acteurs exogènes aux Pays de la Loire et permettre à la Région de devenir un territoire d'excellence pour l'accompagnement de porteurs de projets innovants en tourisme

Une intégration au réseau France Tourisme Lab porté par la Direction Générale des Entreprises

Grâce à ce dispositif d'accompagnement, le Tourisme InnovationLab. et ses partenaires s'inscrivent dans une dynamique nationale portée par la Direction Générale des Entreprises (DGE) du Ministère de l'Economie et des Finances. Lancé en 2016, le réseau France Tourisme Lab est le réseau français d'incubateurs et d'accélérateurs dédiés au tourisme dans lequel on trouve également le Welcome City Lab. (Paris), Open Tourisme Lab (Nîmes), Deauville Up' (Deauville), Slow Tourisme Lab (Grand Est) et d'autres initiatives en émergence (voir carte page suivante).



Le réseau France Tourisme Lab est un **réseau ouvert et collaboratif pour faire naître une nouvelle génération d'entrepreneurs du tourisme de demain**. Le Ministère en charge du tourisme/DGE met l'innovation au cœur de sa stratégie avec l'ambition que la France devienne l'un des leaders mondiaux de l'innovation touristique et reste une destination séduisante et surprenante, susceptible d'attirer et de fidéliser les clientèles internationales.

La DGE poursuit ainsi un **triple objectif** :

- **Impulser l'esprit d'innovation** et favoriser les partenariats avec des structures d'accompagnement.
- **Valoriser les initiatives** et renforcer la visibilité des entreprises innovantes.
- **Parvenir à un bon maillage territorial** en fédérant, à terme, une quinzaine de structures (incubateurs ou accélérateurs) représentatives de chaque région française.

Cette stratégie a ainsi été confirmée lors du Comité interministériel du tourisme du 10 octobre 2017, France Tourisme Lab ayant été retenu comme étant l'une des actions prioritaires pour 2018.

Grâce au dispositif, la Région des Pays de la Loire se positionne sur l'entrepreneuriat étudiant grâce à la présence de l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture qui représente la plus importante université en tourisme en France.

Carte de France Tourisme Lab : les structures lancées et les projets identifiés

